Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501794-20251208-2025_120-DE

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN

DÉLIBÉRATION N° 2025 - 120

MAIRIE DE MINIAC - MORVAN
DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540
Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO

CANTON : DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 **PRÉSENTS : 20** **VOTANTS : 23**

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le 28 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Olivier COMPAIN, Madame Marie-Christine HELGEN, Monsieur Daniel GARCON, Monsieur Jean-Yves MACE, Madame Gisèle THIEULANT, Monsieur Hubert GOGER, Madame Virginie BOUDAN, Monsieur Jean-Yves BLOUIN, Monsieur Éric MARTIN, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Anthony COS, Monsieur Florian DUBOIS, Monsieur Paul CARON, Madame Agnès TOUTANT, Madame Amandine GAUTIER, Monsieur Tanguy BRIAND, Monsieur Richard JOUQUAN, Monsieur LEBRETON Michel, Madame Nathalie BOSSÉ, Madame Laurence HOUGRON-RIVET, Madame Sophie SOULOUMIAC.

ABSENTS : Madame Aurélie CLERGUE, Madame Valérie LAVOUÉ, Madame Demba LOISEL, Monsieur Raymond MOUSSON.

ABSENTS EXCUSÉS - PROCURATIONS : Monsieur Mikaël BRIAND représenté par Monsieur Olivier COMPAIN, Madame Gisèle THIEULANT représentée par Madame Marie-Christine HELGEN, Madame Martine PRIOUL représentée par Madame Agnès TOUTANT.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Jean-Yves BLOUIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

2025 – 120 – Finances - Tarifs de location du podium 2026

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les tarifs de location du podium.

La commune de Miniac-Morvan possède un podium constitué d'un assemblage de panneaux carrés de 1,50 m de côté.
Une partie de cet équipement est montée dans la salle parquet de l'Espace Bel-Air, l'autre partie est stockée dans les ateliers municipaux. C'est ce stock entreposé aux ateliers municipaux qui est disponible à la location.

Il conviendra préalablement de se rapprocher des services de la commune pour s'assurer de la surface disponible à la location.

Vu les coûts liés à la manutention, il est proposé le tarif suivant pour 2026.

	Tarif
Location au m²	10,00 €
Location au panneau (chaque panneau mesure 1,5 m de côté, soit 2,25 m²)	22,50 €

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501794-20251208-2025_120-DE

Forfait minimum facturé (tenant compte de la manipulation nécessaire)	200,00 €

Les éléments sont à récupérer, sur rendez-vous, directement dans les locaux des ateliers municipaux. Les agents de la commune ne sont pas tenus d'effectuer la manutention. Il faudra que le locataire prenne ses dispositions en termes de manutention et de moyens de transport adaptés.

Vu l'avis favorable des Commissions Finances et Associations Sport et Loisirs réunies le 26 novembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve les tarifs et conditions ci-dessus et applicables au 1er janvier 2026,**
- **Autorise Monsieur Le Maire à prendre toutes les mesures utiles pour l'application de cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,

M. COMPAIN Olivier.

MAIRIE de MINIAC-MORVAN ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,

Monsieur Jean-Yves BLOUIN.